

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1891-1892.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

FEUILLETON AU 10 JANVIER 1892.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 1. | 6633. | <p>Par pétition datée de Saint-Léonard, le 30 novembre 1891,</p> <p>Le sieur Mazay, sous-brigadier des douanes, à Saint-Léonard, propose une mesure supplémentaire de répression des fraudes en matière de douane.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.</i></p> |
| 2. | 6636. | <p>Par pétition datée de Beerst, le 29 novembre 1891,</p> <p>Le sieur Loncke, instituteur communal pensionné, à Beerst, demande la revision de sa pension.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 3. | 6638. | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 27 novembre 1891,</p> <p>Le président et le secrétaire du Syndicat des ouvriers relieurs, gainiers, brocheurs, cartonniers, etc..., à Bruxelles, protestent contre les droits prohibitifs dont les produits de leur industrie seront frappés par suite du renouvellement du traité de commerce entre la France et la Belgique. Ils réclament l'intervention de la Chambre pour obtenir que le Sénat refuse son adhésion au dit traité et l'établissement de droits compensateurs.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à la section centrale qui sera chargée éventuellement de l'examen du traité de commerce entre la France et la Belgique.</i></p> |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

4.

6642.

Par pétition datée de Bruxelles, le 1^{er} décembre 1891,

Le sieur Clerbois, à Bruxelles, réclame l'intervention de la Chambre afin que justice lui soit rendue au sujet des différends existant entre le Département de la Guerre et lui et à l'égard desquels les tribunaux n'ont pu lui donner satisfaction.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

5.

6663.

Par pétition datée de Reckheim, le 1^{er} décembre 1891,

Le sieur Hauben, à Reckheim, demande qu'un chemin de fer vicinal de Maeseyck à Lanaeken remplace la ligne de Hasselt-Maeseyck. Il demande en outre que le projet de chemin de fer vicinal de Maeseyck-Smeermaes-Lanaeken soit abandonné.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, et des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

6.

6669.

Par pétition datée d'Anvers, le 4 décembre 1891,

Les membres de l'« Association de la Presse belge » réunis en assemblée générale prient la Chambre de donner satisfaction, au cours de la présente session, aux revendications réitérées en faveur de la suppression de la taxe des journaux.

DÉCISION : *Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi relatif à cet objet et renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

7.

6670.

Par pétition datée de Menin, le 5 décembre 1891,

Le sieur Seys, à Menin, se plaint de la conduite de son fils et réclame l'intervention de la Chambre pour le rappeler à ses devoirs.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

8.

6672.

Par pétition datée de Millen, le 6 décembre 1891,

Le sieur Vandenberg, ancien préposé des douanes, à Millen, victime d'un accident, demande une indemnité.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

9.

6676.

Par pétition datée de Bruxelles, le 7 décembre 1891,

Le président du « Verbond der Vlaamsche Grievenscomiteiten » à Bruxelles, proteste contre la nomination

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

aux écoles moyennes de Nieuport et de Laeken de deux régentes qui, par suite de leur ignorance de la langue néerlandaise, sont un obstacle à l'application de la loi du 15 juin 1883 sur l'emploi des langues dans l'enseignement moyen.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

10. 6682. Par pétition datée de Bruxelles, le 6 décembre 1891,
Le sieur Malfait, ancien milicien volontaire, à Bruxelles, sollicite une augmentation de pension.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

11. 6683. Par pétition datée d'Ucimont, le 23 novembre 1891,
Des conseillers communaux d'Ucimont demandent que les députations permanentes des conseils provinciaux soient admises à autoriser des battues aux renards.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

12. 6688. Par pétition datée de Castelré (Hollande), le 6 décembre 1891,
Des habitants de Castelré (Hollande), demandent le prompt règlement de la frontière hollando-belge et l'incorporation de cette localité au territoire belge.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Affaires Étrangères.*

13. 6689. Par pétition datée de Liège, le 10 décembre 1891,
Des employés de la douane à Liège demandent une amélioration de position par le relèvement de leurs traitements.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

14. 6692. Par pétition datée de Tirlemont, le 11 décembre 1891,
La dame Degrez, à Tirlemont, veuve du sieur

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

Vanacht, ancien lieutenant des volontaires de 1830, sollicite une augmentation de pension.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

15. 6693. Par pétition datée de Gheel, le 10 décembre 1891,
Des pêcheurs de Gheel prient la Chambre de modifier la loi sur la pêche, de telle façon que les pêcheurs soient autorisés à se servir de l'engin dit « polschaal ».

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

16. 6698. Par pétition de Mouscron, sans date.
Le sieur Vandenberg, à Mouscron, réclame l'intervention de la Chambre afin d'obtenir, pour les émigrants, la faveur de pouvoir se rendre gratuitement avec leurs bagages, à Anvers.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

17. 6703. Par pétition datée de Tieghem, le 14 décembre 1891,
Des instituteurs communaux en disponibilité prient la Chambre de reviser la loi du 16 mai 1876, au cours de la session actuelle.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

18. 6711. Par pétition datée de Castelré (Hollande), le 15 décembre 1891,
Des habitants de Castelré (Hollande) demandent le prompt règlement de la frontière hollando-belge et l'incorporation de cette localité au territoire belge.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Affaires Étrangères.

19. 6713. Par pétition datée de Ledeborg, le 20 décembre 1891,
6727. Le sieur Devos, instituteur communal, à Ledeborg, propose une modification à la loi sur les pensions des instituteurs.

Même pétition d'instituteurs communaux de Lede-

Numéros du feuillet.	Numéros du registre des pétitions.
----------------------------	--

berg, Machelen, Melsbroeck, Laethem-Saint-Martin, Montigny-sur-Sambre; d'institutrices communales de Ledeborg.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

20. 6714. Par pétition datée de Schaerbeek, le 21 décembre 1891,
 6725.
 6734. Le secrétaire de la Société « Vlaamsch en Vrij », à Schaerbeek, propose diverses modifications à la loi du 3 mai 1889 sur l'emploi des langues en matière répressive.
- Même demande du Président du « Verbond der Vlaamsche Grievencomiteiten », à Bruxelles et du sieur Prenau, délégué du « Verbond der Grievencomiteiten » du Limbourg; du secrétaire de la section littéraire de la Société « Nut en Vermaak », à Saint-Trond; des président et secrétaire de la « Vlaamsche Taalgilde », à Alost.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

21. 6716. Par pétition datée de Bruxelles, le 17 décembre 1891,
 Le président et le secrétaire du « Nationaal Vlaamsch Verbond », à Bruxelles, demandent : 1° que des mesures soient prises pour empêcher l'emploi, dans les établissements d'instruction de l'État, ou dans les écoles subventionnées par le Trésor public, d'ouvrages qui, non seulement sont de nature à froiser les susceptibilités d'une nation garante de notre indépendance, mais qui, même représentent notre pays comme devant, par sa nature, faire partie de la France ; 2° que tous les livres de lecture employés dans les écoles publiques ou distribués en prix, soient soumis à un rigoureux examen sous le rapport des sentiments qu'ils tendent à inspirer aux jeunes gens à l'égard de nos différents voisins et de notre propre patrie ; 3° que l'on protège d'une manière efficace, par la prohibition de ces livres et leur remplacement par des ouvrages belges, le double travail des écrivains et des ouvriers belges ; 4° qu'on mette fin aux nombreuses infractions à la loi du 15 juin 1883.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéros du feuilleton	Numéro du registre des pétitions.
22.	6720.

Par pétition datée de Gouvy, le 7 décembre 1891,
Des habitants de Gouvy demandent le transfert de
la gare de cette localité.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de
fer, Postes et Télégraphes.*

23.	6721.	Par pétition datée de Schaerbeek, le 21 décem-
	6726.	bre 1891,

6736. Le secrétaire de la Société « Vlaamsch en Vrij », à
Schaerbeek, demande que, conformément aux arti-
cles 99 et 100, des lois du 8 mai 1848 et 13 juin 1853,
toutes les prescriptions de la loi du 3 mai 1889 sur
l'emploi de la langue flamande en matière répressive
soient observées en ce qui concerne toute la plaidoirie
devant les conseils de discipline de la garde civique,
dans les provinces de la Flandre occidentale et de la
Flandre orientale, d'Anvers et de Limbourg, ainsi que
dans les arrondissements de Bruxelles et de Louvain,
de même qu'en ce qui concerne les rapports de pro-
cès-verbaux pour la constatation des infractions.

Même demande du Président du « Verbond der
Vlaamsche Grievencomiteiten », à Bruxelles et du sieur
Prenau, délégué du « Verbond der Grievencomiteiten »
du Limbourg; du secrétaire de la section littéraire de
la Société « Nut en Vermaak, à Saint-Trond; des pré-
sident et secrétaire de la « Vlaamsche Taalgilde »,
à Alost.

*DÉCISION : Renvoi à MM. les Ministres de la Justice
et de l'Intérieur.*

24.	6730.	Par pétition datée de Liège, le 23 décembre 1891,
-----	-------	---

Un caporal de la compagnie de ligne, détaché à la
citadelle de Liège se plaint du logement réservé aux
soldats et demande qu'il soit transféré dans un lieu où
la santé des hommes ne soit pas compromise.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.
